

Madame, Monsieur,

Le Ministre de l'Education Nationale reconnaît lui-même que les tâches et les responsabilités liées à la direction et à la vie de l'école ont considérablement augmenté, se sont complexifiées du fait de l'évolution du fonctionnement des écoles.

Cependant, notre ministre se refuse toujours à apporter les réponses adaptées que nous demandons, comme :

- une aide en temps pour toutes les écoles, afin d'assurer convenablement les tâches liées à la vie de l'école,
- des personnels recrutés et formés pour assurer toutes les missions nouvelles de l'école,
- la revalorisation matérielle de la fonction,
- la prise en compte du temps de concertation, de rencontre avec les parents notamment, du travail en équipes, ... pour les enseignants des équipes.

A cette rentrée 2006, nous poursuivons le blocage administratif qui vise à priver l'administration de l'Education Nationale des informations qu'elle nous demande. Cette action n'a aucune incidence sur l'enseignement donné à votre enfant.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

L'équipe enseignante.